Vol. XXXVIII — Saint-Boniface, Manitoba, 11 Mai 1910. — No. 27

ABONNEMENT
Canada .... $1,00 par année
Etats-Unis .... 1.50 "
Europe (compris le port) .... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente .... 8 "

N.B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 47, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

AVIS

Les personnes de Saint-Boniface qui ont acheté des coupons pour le STUDIO REMBRANDT sont avertie qu'elles peuvent venir en aucun temp et que les dits coupons seront remplacés à leur satisfaction.

R. A. STAFFORD,
Successeur du Studio Rembrandt

De retour d'Europe

Monsieur et madame Théophane Bertrand, avenue Provencher, sont arrivés samedi d'une promenade de sept mois en Europe.

Monsieur et madame Bertrand ont visité l'Angleterre, la France, l'Italie, la Suisse, et la Belgique; ils rapportent de ce voyage les plus beaux souvenirs. Leur santé a aussi bénéficié considérablement de ce séjour à l'étranger.

Feu Madame Dufresne

Nous regrettons d'avoir à faire part à nos lecteurs de la perte que vient de subir l'honorable juge Prendergast par la mort de sa soeur, madame C.A. Dufresne de Montréal. Madame Dufresne est morte vendredi dernier. On se rappelle que l'honorable juge perdait une autre de ses soeurs, madame Bédard, il y a quelques jours.

Nous nous associons de tout coeur à ce double deuil.

NOTES

Les funérailles du Roi auront lieu le 20 du courant.

• • •

A Winnipeg, les marques extérieur de deuil sont nombreuses. L'Hôtel-de-ville, les grands magasins, les édifices des journaux sont abondamment décorés de noir et de violet. A Saint-Boniface également les drapeaux flottent en berne à l'hotel de ville, au palais archiépiscopal, au collège et sur les résidences.

• • •

Il a été fait une touchante mention de la mort d'Edouard VII dans nos églises, dimanche.

En l'absence de Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque, l'Administrateur Mgr. Dugas monta en chaire et prononça les paroles suivantes:

"Vous avez appris avec peine la mort du roi d'Angleterre et je recommande à votre pieux souvenir le roi Edouard VII. Comme loyaux sujets nous devons nous associer au deuil de l'Angleterre. Les Canadiens français ont toujours été fidèles sujets, et en cette circonstance nous partageons la douleur du peuple anglais. Le roi Edouard VII aima la paix et la justice. Nous devons en notre particulier prier que Dieu lui fasse miséricorde.

Comme signe extérieur de sympathie, le glas va sonner immédiatement et vous resterez debout pendant que l'orgue jouera une marche funèbre"

Après cette marche funèbre, pendant laquelle toute l'assistance se tint debout, Mgr reprit:

Dans une monarchie, le roi ne meurt pas. Immédiatement apres la mort du roi Edouard VII, les dignitaires présents reconnurent le prince de Galles comme leur souverain. Le nouveau roi portera le nom de George V. Prions Dieu qu'il suive les traces du roi, son père et qu'il soit, lui aussi, un roi de paix et de justice.

Prions le St-Esprit de descendre sur lui et de l'éclairer, afin qu'il règne longuement et glorieusement sur nous."

"TAG DAY"!

Le 19 du courant, toutes les villes de la province seront prises d'assaut par des groupes de jeunes filles offrant en vente au passant des rubans et boutons, des rosettes et des drapaux: ce sera la répétition du *tag day* de l'an dernier, où l'on amassa plus de $15 000, destinés à la construction d'un sanitarium pour les consomptifs avancés.

L'oeuvre est plus que philanthropique, elle est essentiellement chrétienne: c'est faire un acte chrétien en effet que de s'émouvoir de la souffrance d'autrui, de chercher à l'atténuer, de vouloir y consacrer du souci, du temps et de l'argent.

La tuberculose est une maladie d'une rigueur implacable. Celui qui en est atteint se sent non-seulement miné par dose lente, mais il peut aussi, à moins de précautions infinies, communiquer à d'autres le germe qui le ronge lui-même. On a constaté que cette propagation fatale s'exerce dans notre pays comme elle s'est exercée un peu partout depuis quelques années sur le continent américain.

La première barrière à opposer au mal est la réclusion: il faut donner au malade un asile où il puisse être traité par une science attentive sans exposer les siens aux dangers de la contamination. Quand on aura de la sorte cisconscrit la tuberculose, comme on a réussi à circonscrire la lèpre, par exemple, la mortalité diminuera sensiblement à un âge où il est encore permis de vouloir vivre, pour les autres et pour soi-même.

Il s'agit de construire, dans un endroit non encore déterminé, mais qui sera dans le voisinage immédiat de Winnipeg, un hôpital destiné à recevoir ces cas de consomption avancée. L'entreprise se fait sous les auspices du Bureau Provincial de la Santé Publique.

Et ce sont des fonds pour cette oeuvre qu'on demandera au public le 19 du courant.

La ville de Winnipeg a été, pour l'occasion, divisée en sections, dont l'une d'elles comprend Saint-Boniface. Madame G. J. Bury a été proposée à cette section; elle s'est adjoint, pour Saint-Boniface, madame J. H. Bourgouin, madame A. J. H Dubuc, madame A. L. Auger, madame R. F. Manning, madame G. A Dubuc, madame Dawson-Elliott et madame Holland.

Ces dames font appel à toutes les jeunes filles qui se sentiraient disposées à prêter leur concours à l'oeuvre. A ces demoiselles, munies d'une insigne, on confiera des rubans et des boutons, qu'elles offriront au prix de dix centins; des rosettes, pour les équipages, au prix de ving-cinq centins; des drapeaux, pour les automobiles, à un prix qui n'est pas encore fixé, mais qui sera probablement de une piastre.

Les élèves des différentes écoles, auxquels on fera aussi visite, permission en ayant été aimablement accordée, pourront acheter des rubans et des boutons pour cinq centins.

Les jeunes filles voulant bien se faire "vendeuses" de toutes ces gaies couleurs sont priées de s'adresser à madame Bury, 52

(*A suivre à la 4me page*)

Le Manitoba est en avant

Manitoba a 6,019,200 acres de surface d'eau, ce qui donne aux terrains les plus grands avantages au point de vue des récoltes: l'égoût et l'arrosage.

Il y a encore 25,000,000 d'acres inoccupés.

La population de la Province en 1901 était de 225,211. Elle est maintenant d'environ 500,000 ce qui est un Progrès plus que satisfaisant.

La production du blé, de l'avoine et de l'orge se chiffrait en 1901 de 90,367,085 minots; en 5 ans elle a augmenté à 129,475,943 minots.

Winnipeg, en 1901, avait une population de 42,240. Maintenant elle possède environ 150,000 âmes, ce qui veut dire qu'elle a quadruplé en huit ans. L'évaluation de Winnipeg était, en 1901, de $26,405,770; elle se chiffre maintenant à $111106, 390. Elle a donc triplé en sept ans.

Nous avons toutes les facilités de transport. Quatre transcontinentaux, complétés ou en voie de construction passent par Winnipeg et on compte dans la province près de 4,000 milles de chemins de fer terminés.

Manitoba est la partie du globe qui a progressé le plus rapidement au point de vue de l'agriculture et du commerce. C'est la place où l'on peut s'établir sans risque et placer des capitaux, car c'est la place où l'on obtient les meilleurs revenus pour notre travail ou notre argent.

Pour renseignements, veuillez vous adresser à

JAS. HARTNEY, 77 York St., Toronto, Ontario.
JOS. BURKE, Logan Ave, Winnipeg, Manitoba.
A. A. C. LaRIVIÈRE, 22 Bâtisse de l'Alliance, Montréal, Québec.
J. F. TENNANT, Gretna, Manitoba.

J. J. GOLDEN,
Député Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration,
Winnipeg, Manitoba.

Le Manitoba

MERCREDI, 11 MAI 1910

Edouard VII

Les cent millions de sujets anglais répandus sur toute la surface du globe ne pouvaient se faire à l'idée d'un dénouement si brusque, lorsque le télégraphe leur apprit, vendredi, la maladie grave du roi.

Mais pendant toute la journée les dépêches furent mauvaises: l'illustre patient souffrait d'une pneumonie aigue; le mal augmentait toujours; puis ce fut l'agonie comateuse; quelques heures encore, et un bref télégramme avertissait le monde qu'Edouard VII était mort.

Le télégraphe, infatigable et fiévreux, annonçait presque simultanément l'accession au trône d'Angleterre, sous le nom de George V, de George-Frédéric-Ernest-Albert, duc de York, prince de Galles.

Ceci se passa avec une rapidité telle qu'on pouvait à peine en croire les événements eux-mêmes. Tous ont éprouvé, dans un moment ou dans un autre de leur existence, cette sensation de vacillement, d'effarement, que donne l'imprévu quand il est grave.

Aujourd'hui Edouard VII repose sur un lit de parade, célébré dans ses œuvres, gardé dans l'étincellement des grands ordres de l'empire, comme noyé sous le faste dont il faut parer la royauté.

Mais tout ceci n'est que fantôme, puisqu'il a été glacé par la Mort, puisqu'il a dépouillé toute grandeur humaine, et puisque, roi et empereur, il a dû apparaitre devant Celui dont le règne n'a pas de fin et dont la puissance n'a pas de bornes.

Edouard VII fut un roi chrétien, et il faut prier pour son âme.

Il a été dans le monde un Pacificateur et un ami de la Justice.

S'inspirant de l'exemple de son auguste mère, la reine Victoria, il s'est tellement appliqué à maintenir la paix sur la terre que l'histoire fondra les deux règnes en une seule époque, féconde pour le bonheur des peuples, et noblement glorieuse pour l'Angleterre.

On ne saurait encore préciser la physionomie définitive qui restera dans la suite du temps à ce souverain, dont l'extraordinaire diplomatie n'a pas encore donné tous ses résultats probables, mais on peut dès à présent célébrer ce trait vraiment royal de son caractère: la droiture d'intentions et la continuelle préoccupation de contribuer à la paix des peuples.

• • •

Lorsqu'il parvint au trône, l'Angleterre, on se le rappelle, était au plus sombre de la guerre transvaalienne. Cette guerre avait été imposée à l'Angleterre par un désir outré de conquête chez les chefs de l'école impérialiste, et surtout, par la cupidité de millionnaires que les mines d'or de Johannesburg avaient grisés

Faute de préparation suffisante contre un ennemi redoutable et résolu à mourir plutôt que de céder, les armes anglaises avaient marché de défaites en déroutes et de déroutes en désastres.

Ces revers de fortune affaiblissaient en Europe le prestige de l'Angleterre; ce fut une heure d'angoisse dans tout l'empire anglais.

Edouard VII, sans sortir des limites de son rôle de roi constitutionnel, usa de la plénitude de ses prérogatives pour amener ses ministres à mettre d'abord sur pied une armée colossale; puis, lorsque la stratégie savante de lord Roberts et de lord Kitchener eut irrémédiablement encerclé les Bœrs, on leur fit des termes d'une générosité telle que, tout en maintenant intacte la dignité de l'Angleterre ces termes constituaient une véritable restitution envers ces laboureurs dont les fermes avaient été dévastées et les troupeaux détruits par le canon et la cavalerie britanniques.

Le roi avait arrêté l'effusion du sang, et il avait fait justice dans la mesure du possible.

A la même époque, l'Irlande s'agitait d'une façon qui res emblait à de la révolte Les exigences tyranniques des grands landlords avaient réduit à une véritable misère le tenancier irlandais; il y avait là une injustice criante, et une solution s'imposait sous menace de représailles

Le souverain, confiant dans sa connaissance des hommes et dans la sincérité de ses efforts, fait lui-même visite au peuple irlandais; de ses lèvres tombent des paroles d'équité. L'apaisement se produit, Dublin acclame le monarque, et bientôt le gouvernement soumet aux députés une loi qui, sans être parfaite, changeait le système de tenure de la propriété foncière en Irlande et ouvre bien grande la porte aux innovations que le temps et la pratique suggèreraient.

• • •

Edouard VII s'employa aussi à rapprocher l'une de l'autre l'Angleterre et l'Allemagne, dont les intérêts commerciaux, identiques sur bien des points, sont des causes constantes de dissentiments et de heurts. L'on peut dire que c'est grâce à l'initiative personnelle des souverains si le déchaînement ne s'est pas produit.

Mais là où éclata tout le génie politique d'Edouard VII ce fut dans *sa conquête de la France.*

L'Angleterre n'avait jamais rien vu de pareil! Ce n'était pas une entreprise facile que de faire fraterniser ces deux nations, rivales séculaires, ayant chacune la fierté d'anciennes querelles mal réglées, d'antipathies mal définies, et de défiances nettement exprimées. Edouard VII a accompli ce tour de force qui s'appelle l'*Entente Cordiale.*

Ami personnel de beaucoup de Français depuis sa lointaine jeunesse, sûr de son doigté magique, de son tact, qui ne lui fit jamais défaut, le roi d'Angleterre visita officiellement la capitale française; il invita ensuite à Londres le président Loubet; il cultiva les hommes d'Etat français, qu'il mit en contact plus fréquent avec les hommes politiques anglais. Il favorisa la diplomatie française en ce qu'elle avait de compatible avec l'intérêt anglais, bref il gagna à lui le coeur de la France. De là naquit cette "entente" qui a force morale d'alliance, qui a réuni deux grands peuples en une amitié vraie, et qui a donné au monde le bienfait inestimable de la paix. Car tous ceux qui ont observé l'échiquier européen depuis huit ou dix ans, attribuent à l'alliance de la France et de la Russie d'abord, puis au rapprochement de la France et de l'Angleterre, la manière heureuse, presque miraculeuse, avec laquelle l'Europe s'évita la guerre dans des heures où toute la diplomatie européenne était sur les dents.

• • •

Pendant qu'il travaillait, de manière aussi efficace, à la paix universelle, Edouard VII n'oubliait rien de ce qui pouvait affermir la puissance de l'Angleterre et augmenter en Europe le nombre de ses points d'appui. C'est ainsi que, négociateur inlassable, il ménagea le mariage de la princesse Victoria de Battenberg au roi d'Espagne; c'est ainsi qu'il donna également une princesse anglaise à la maison royale de Norvège; on affirme que le jeune roi de Portugal, Manuel II, ira lui aussi, chercher à Londres son auguste épouse.

L'historien écrira également que ce fut sous le règne d'Edouard VII que l'Angleterre se gara de toute surprise contre l'Orient par une alliance avec le Japon.

Il apparaitra de plus en plus que ce roi, incontestablement un Sage, a mené les hommes dans la voie de ses conceptions politiques et qu'il a sorti triomphalement son pays des difficultés d'ordre extérieur où il l'avait trouvé engagé.

Il a promené partout la splendeur de l'Angleterre; et au lieu d'être la nation isolée qu'elle était il y a dix ans, Albion possède tout autour d'elle et au loin des alliances qui assurent sa richesse et qui constituent pour tout l'univers un gage de tranquillité!

• • •

Chef de l'Eglise d'Angleterre, Edouard VII n'en a pas moins traité ses millions de sujets catholiques avec un esprit de justice qu'il convient de reconnaître aujourd'hui plus que jamais.

On se rappelle encore avec quelle dédaigneuse distraction notre souverain accueillit, il y a quelques années, les admonestations de ceux qui l'avertissaient d'oublier la visite au Pape dans un voyage à Rome. La visite eut lieu tout de même; c'était une reconnaissance du status de l'Eglise catholique et de son influence toujours grandissante en Angleterre, malgré les luttes qu'elle y subit à l'heure actuelle.

• • •

A l'intérieur Edouard VII a été, comme Victoria, le modèle du souverain constitutionnel.

Dans ce pays, terre par essence du parlementarisme, les fonctions du souverain ne sont pas définies avec une précision parfaite. La formule *le roi règne et ne gouverne pas* est elle même d'une flexibilité que reconnaissent tous les auteurs de droit constitutionnel.

Le régime est un instrument merveilleux pour le roi qui le comprend bien; il pourrait amener des catastrophes si le roi en saisissait mal le mécanisme et voulait absorber tout le pouvoir dans sa propre personnalité.

La nation anglaise, respectueuse de ses dynasties, profondément attachée à la couronne, veut que le parlement, choisi par le peuple, soit responsable au peuple. Celui qui occupe le trôner incarne l'autorité, mais son rôle, en définitive, est de faire respecter par le gouvernement la *volonté populaire.* Il est au centre de la balance, et il pèse dans le plateau qui lui est indiqué par l'électorat. Il devient ainsi, malgré des hiérarchies nombreuses accumulées entre lui et le peuple, le gardien le plus immédiat de ses droits politiques et l'artisan le plus direct de la réalisation du vœu national.

C'est l'honneur de la royauté anglaise d'avoir su discerner son rôle exact et la juste mesure de ses attributions dans ce mode de gouvernement, peut-être le plus parfait qui soit.

Edouard VII a été un roi strictement constitutionnel: à tel point qu'on ne sait pas encore de quel côté penchaient ses sympathies dans les récentes élections. Favorisait-il les plans de réformes budgétaires de Lloyd-George? Favorisait-il les plans de réformes de la Chambre Haute préconisés par M. Asquith? On ne le sait pas, malgré les efforts qui ont été faits pour connaitre sa pensée. Il s'est scrupuleusement gardé d'intervenir en dehors de ses fonctions de roi soumis au système du gouvernement responsable.

• • •

Tous ceux qui ont approché le roi personnellement sont d'accord avec la chronique, le livre et l'imagerie pour vanter le charme qui se dégageaient de ses manières. Il était essentiellement prince, prince par l'âme et par l'intelligence comme par le sang. On l'appelait *le premier gentilhomme d'Europe.*

Les historiens canadiens rapportent invariablement comme il sut gagner les coeurs en 1860, quand il vint au Canada, prince de Galles âgé de 18 ans.

• • •

Notre nouveau souverain George V est âgé de 45 ans; il a épousé, le 6 juillet 1893, la princesse Victoria Mary de Teck maintenant notre gracieuse souveraine. On sait que le fils aîné du roi Edouard, Albert-Victor-Christian-Edouard, duc de Clarence et Avondale, né à Frogmore le 8 janvier 1864, est mort le 14 janvier 1892.

Le nouveau roi n'a pas encore laissé apercevoir d'une manière saillante les traits qui le précisent. On sait cependant qu'il est un philanthrope ardent et un marin d'un goût prononcé: on l'a souvent appelé *The Sailor prince.*

Avec l'empire anglais, le Canada a déjà transmis ses hommages de fidélité et d'attachement au nouveau roi d'Angleterre.

Dans nos églises catholiques on a déjà prié pour que son règne, éclairé par Dieu, soit fécond en oeuvres de paix et qu'il soit prospère pour les millions de sujets qui aujourd'hui adressent au Ciel cette sincère prière: *Long live the King.*

NOEL BERNIER



EDOUARD VII.



GEORGES V LA REINE MARIE. LA FAMILLE ROYALE.

FEU LE DOCTEUR J. O. H. LAMBERT

Monsieur le docteur Lambert est décédé, jeudi dernier, après une longue maladie. Il y avait déjà près de trois semaines que les hommes de la science avaient condamné le distingué malade.

L'opération qu'on lui avait fait subir à son entrée à l'hôpital n'a pas eu le résultat heureux qu'on espérait, et depuis le 7 avril, le patient a langui dans une demi-agonie qui lui a cependant laissé la force et la consolation de voir son épouse dévouée et ses enfants autour de son chevet.

Le défunt était âgé de 58 ans; il était né à St-Cuthbert, Québec, le 30 mars 1852; il fit son éducation aux collèges de l'Assomption et de Joliette, puis il prit ses degrés au Collège Victoria, de Montréal, en 1876.

Il alla immédiatement pratiquer la médecine à St-Gabriel de Brandon, qu'il quitta en 1883 pour venir s'établir à St-Boniface. C'est donc ici que monsieur le docteur Lambert a passé la période la plus active et la plus laborieuse de sa vie.

Il ne tarda pas à se faire dans St-Boniface, à Winnipeg et dans un rayon étendu de nos paroisses françaises, une magnifique clientèle. C'était une figure connue: de matin à bonne heure jusqu'au soir, on le voyait passer en voiture, faisant la ronde d'un nombre toujours considérable de maisons. Son talent de médecin s'affirma avec éclat à différentes époques où la fièvre typhoïde s'empara de St-Boniface presqu'à l'état d'épidémie.

Il faut noter un trait spécial au docteur Lambert: c'est que, au plus fort de ses occupations, il trouva toujours le moyen de visiter les malades indigents. Il avait des clients qui payaient bien, mais on peut aussi l'appeler le médecin des pauvres, tellement il s'est dépensé sans même

demander d'argent lorsqu'il voyait une détresse qui réclamait le secours du médecin.

Le docteur Lambert prit une part importante à la construction et au développement de l'hôpital de Saint-Boniface, où il eut toujours sa nombreuse rangée de patients. Il était aussi le médecin attitré de plusieurs communautés religieuses, où on l'aimait pour son dévouement, son caractère en gaieté, sa bienveillante familiarité même avec les plus humbles malades des hospices. En partant de ces institutions, le docteur passait par les jardins, se faisait fleurir la boutonnière, apportait une primeur, un bouquet de fleurs et se livrait à d'aimables pratiques de cette sorte qui en faisaient un ami et un intime de ces maisons.

M. Lambert s'était senti atteint de maladie grave il y a plus de deux ans; un voyage aux Bermudes et un autre en Europe ne purent que le reposer de ses occupations sans arrêter le progrès de la maladie cancéreuse qui le minait.

Le docteur suivit toujours avec intérêt nos affaires publiques; il fut commissaire d'école en 1888 et président de la commission scolaire en 1889.

Outre madame Lambert, il laisse trois fils: M. le docteur Charles A. Lambert, M. Raoul Lambert et M. Alexandre Lambert. Son père, lui survit aussi, et réside à St-Cuthbert, Québec

Les funérailles ont eu lieu lundi matin à la Cathédrale. Ce fut une très belle et très imposante cérémonie. Le cortège quitta la magnifique résidence du défunt à dix heures, le deuil étant conduit par les trois fils du défunt et par les deux frères de madame Lambert, l'hon sénateur Fiset de Rimouski et M. le Dr. Fiset, de Québec

Un cortège très nombreux accompagna le corbillard. Les Forestiers Catholiques, l'A. C. B. M., portant insignes, suivaient en corps.

A l'abord de la cathédrale les élèves du collège de Saint-Boniface, du Pensionnat, de l'Academie Provencher, de l'orphelinat St-Joseph de Winnipeg, les communautés, attendaient le cercueil.

La messe fut chantée par Mgr Dugas, assisté de diacre et sous diacre. Au choeur on remarquait un clergé très nombreux.

Quant à la nef, elle fut remplie presque comme un jour de dimanche.

La maîtrise de la cathédrale a donné une impressionnante musique. Notons que les porteurs étaient: Son Honneur le maire Bleau, Son Honneur le juge Prud'homme, MM. J. Turenne, J. Lecompte P. Gosselin et A. Manseau.

Des tributs floraux avaient été offerts par:

Magnifique coussin par le Conseil de ville; couronne par The entry room Staff of St. barts: croix Udes Lévêque et Chevrier, Gerbe de roses et millets par M.M. J. Stanners, G. Hammond, E. Couture, J. Couture, J. Turenne G. Trudeau, U. Trudeau, F. Savoie, F. Savoie, F. Bleau, H. Casson, G. Dussault, J Thibault, R Stanners, J. Rowan.

Offrandes de messes et bouquets spirituels:

Offrandes de messe: La famille Lambert M. C A. Lambert, R. Lambert, A. Lambert, Senateur Fiset, Docteur Fiset, M. l'abbé, A. Paré; le Couvent de St-Norbert, Famille de M. le Dr Desrey, Dexter-Falls, dépêche et offrande de messe par les familles Tranchemontagne et Cadotte, T. A. Bernier, Juge Prendergast, Juge Prud'homme, S. A. D. Bertrand Adj. Lemieux, J. R. Coté J. B Cote, J. P. Proulx, M. et Mme. Allaire, M. et Mme Manseau. Les soeurs de l'hopital St Boniface, Dames patronnesses de l'hopital St Boniface, Soeurs de la Miséricorde, Kerouck Pronovost et Bonin J. Lavoie, Alf. Bérubé, G. Couture, F. R Pambrun, L. Laurendeau, Ed Béliveau, R Goulet, M. et Mme Alphonse Lafrance famille Félix Chénier, Rev. Père Blain, Les Forestiers catholiques, Le club Cartier, H. Fournier, Arthur Bisson, Arthur Béliveau, M. Guilbault, P. Gosselin et ses fils, J. A. Sénécal, M O'Sullivan, H. Cohn famille Perreault

Bouquet spirituels par les familles:

Kerouck, Pronoveau, Bonin, H. Casson, J. Dumouchel, J. Lavoie, C. Bernier, R. L. Chevrier, Dames de Ste Anne, Adj. Lemieux, famille Allaire, Orphelinat de l'hospice Taché, Pensionnat de St Boniface, Soeurs de l'archevêché, Soeurs de la Miséricorde, L'orphelinat St Joseph Les soeurs de l'hopital St Rock, M. et Mme J. Lecompte, M. et Mme Manseau, Une amie sincère, Joseph Rochon, Mme Lafrance et ses fils, famille L. J. Collin, M. et Mme N. Antaya, Soeurs de l'hopital de St Boniface, Mme. A. Lafond, Mme Beauchamp, M. et Mme E Béliveau, M. Arthur Béliveau.

Nous réitérons à madame Lambert et à ses enfants, qui ont entouré leur époux et père avec tant de douleur et d'affection nos plus profondes sympathies. Cette famille affligée a dû constater combien son deuil est partagé.

Notre ami M. le docteur Lachance a eu la délicate pensée d'exprimer publiquement la haute estime en laquelle il tenait le défunt, et nous publions avec empressement l'éloge ému qu'il lui adresse. Cet éloge est l'expression de son sentiment personnel et celui de tous les confrères canadien-français de Manitoba.

—

La profession médicale vient de perdre dans la personne du Dr J. H. O. Lambert un de ses membres les plus estimés.

Notre confrère s'éteignait le 5 de ce mois, après avoir supporté pendant plusieurs jours les douleurs les plus vives, avec une résignation et un courage qui firent l'admiration de ceux qui l'entouraient

Le docteur Lambert laisse après lui le souvenir d'un homme excessivement dévoué et charitable. Il avait l'âme et le cœur du vrai médecin et jamais l'infortuné ne s'est adressé à lui en vain.

Sa générosité, secondée par une constitution de fer qui lui permettait d'affronter les fatigues et les privations, ne connaissait pas de bornes.

L'intérêt personnel ne fut jamais le motif de ses actions, puisque la mort a passé chez lui avant qu'il ait songé à quitter sa vie active pour jouir tranquillement du fruit de son travail.

Aussi sa mort a plongé dans le deuil ses nombreux amis. Bien des pauvres perdent un bienfaiteur et les citoyens de St-Boniface un ami sincère et précieux.

Le docteur Lambert prit une part active dans l'organisation de l'hôpital de cette ville qui est aujourd hui à la tête de toutes les institutions de ce genre dans l'Ouest canadien. Et c'est dans cette maison, entouré du respect et des soins empressés des religieuses qu'il rendit le dernier soupir ayant auprès de lui son épouse et ses fils

Le cortège immense qui l'accompagna à sa dernière demeure témoignait bien haut de l'estime générale dont il jouissait.

A ce chrétien fervent, à ce médecin généreux, à ce citoyen parfait, nous disons adieu en souhaitant qu'il repose en paix et que la terre qui le recouvre maintenant lui soit légère.

F. LACHANCE, M. D.

REGISTRATION OF ELECTORS

Electoral Division of St. Boniface

Notice is hereby given that, pursuant to the provisions of "The Manitoba Election Act," it has been determined to add to and revise the List of Electors of the several Electoral Divisions in the Province. The dates and places at which applications for registration, for striking names off the List of Electors, and for the correction of errors, will be received are as follows:

On Monday, Tuesday and Wednesday, May 16, 17 and 18 in the City Hall, St. Boniface;

On Thursday, Friday and Saturday, May 19, 20 and 21, in the Fire Hall, Norwood.

On Monday, May 23, at the residence of Pierre Dumas, St. Vital west;

On Wednesday, May 25, in the office of G. T. Landry, St. Norbert;

On Thursday, May 26, at the residence of Levi Courchesne, St. Adolphe west;

On Friday, May 27, at the residence of Azarie Gauthier, St. Agathe west;

On Saturday, May 28, at the residence of Pierre Beaudoin, St. Agathe east;

On Monday, May 30, at the residence of Eusèbe Bouvier, St. Adolphe east;

On Tuesday, May 31, at the residence of Urgel Ritchot, St. Norbert east;

On Wednesday and Thursday, June 1 and 2, at the residence of Pierre Larocque St Vital east.

HENRI CUSSON, of St. Boniface has been appointed Registration Clerk and will attend and sit at the places and on the dates named above between the hours of 12 o'clock noon and 6 o'clock p.m., and 7 o'clock and 9.30 o'clock p. m., unless other hours are stated in the above paragraphs, except that in cities and incorporated towns and villages the hours will be from 9 o'clock a. m. to 12 noon, 2 o'clock to 6 o'clock p. m. and 7.30 o'clock to 9.30 o'clock p. m.

Only such persons whose names are not on the last revised List of Electors, but possess the qualifications to be registered as electors under the provisions of "The Manitoba Election Act" need attend the registration sittings or Court of Revision for the purpose of being so registered. Electors can make application for registration at any of the places mentioned above.

A Court of Revision will be held in the City Hall, St. Boniface on Monday, June 13 1910 commencing at the hour of 11 o'clock a. m. and closing at 6 o'clock p. m., to consider all applications filed with the Registration Clerk, and also the applications of other persons to have their names added to the List of Electors.

Dated at the office of the Provincial Secretary this thirtieth day of April, A. D 1910.

J. H. HOWDEN,
Provincial Secretary.

Visiteurs Distingues

Nous saluons au milieu de nous la présence de l'hon. sénateur Fiset, de Rimouski, et de M le Dr Fiset, de Québec, tous deux frères de madame Lambert, à qui ils sont venus offrir leur sympathie dans son deuil profond

REGISTRATION OF ELECTORS

Electoral Division of La Verandrye

Notice is hereby given that, pursuant to the provisions of "The Manitoba Election Act" it has been determined to add to and revise the List of Electors of the several Electoral Divisions in the Province. The dates on and places at which applications for registration, for striking names off the List of Electors, and for the correction of errors, will be received are as follows:

On Monday, May 16, at the house of Alfred D Auteuil, on section 4-9-4 east, Ile des Chênes.

On Tuesday, May 17, at the house of Ernest Gauthier, on lot 14, Lorette.

On Wednesday, May 18, at the house of Henry Boulton, on section 35-9-4 east Prairie Grove.

On Thursday, May 19, at the house of Seraphin Mireault, lot 30, Dufresne.

On Friday, May 20, at the house of Thomas F. Morris, on section 13-9-6 Rosewood.

On Saturday, May 21, at the house of John Beliste, on section 18-9-5 east, Richer

On Monday, May 23, at the house of Eugène Imbuc, on lot 57, Ste-Anne.

On Wednesday, May 25, at the house of Hormisdas Granger, on section 1-7-7 east

On Thursday, May 26, at the house of Alexander Adams, on section 9-7-7 east.

On Friday, May 27, at the house of Josiah Chhoe, on section 12-9-7 east.

On Saturday, May 28, at the house of John Harrison, on section 19-7-4 east.

On Monday, May 30, at the house of Emile Dubois, on section 16-8-8 east.

THOMAS F. MORRIS, of Rosewood, has been appointed Registration Clerk and will attend and sit at the places and on the dates named above between the hours of 12 o'clock noon and 6 o'clock p. m., and 7 o'clock and 9.30 o'clock p. m., unless other hours are stated in the above paragraphs except that in cities and incorporated towns and villages the hours will be from 9 o'clock a. m. to 12 o'clock noon; 2 o'clock to 6 o'clock p. m. and 7.30 o'clock to 9.30 o'clock p. m.

Only such persons whose names are not on the last revised List of Electors, but possess the qualifications to be registered as electors under the provisions of "The Manitoba Election Act", need attend the registration sittings or Court of Revision for the purpose of being so registered. Electors can make application for registration at any of the places mentionned above.

A Court of Revision will be held in the Municipal Hall Ste. Anne, on Monday, June 27, 1910, commencing at the hour of 11 o'clock a. m and closing at 6 o'clock p. m., to consider all applications filed with the Registration Clerk, and also the applications of other persons to have their names added to the List of Electors.

Dated at the office of the Provincial Secretary this thirtieth day of April, 1910.

J. H. HOWDEN,
Provincial Secretary.

AVIS

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa présente session d'un acte amendant le chapitre 173 de 7-8 Edouard VII, lequel est un acte incorporant la Banque de Winnipeg; l'objet du dit acte est d'étendre la période du commencement obligé des affaires de cette banque.

DENTON, DUNN et BOULTBEE,
20 King Street, East Toronto.
Avocats des requérants.

La Mere Canadienne

(PERE Z. LACASSE O. M. I.)

1

O mère Canadienne,
Vois, mon coeur vole,
O mère Canadienne,
Reçois nos chants bien doux,
Reçois nos chants bien doux bien [doux,
Reçois nos chants bien doux,
O mère canadienne
Reçois nos chants bien doux.

2

Ton oeil si pur scintille
De l'éclat le plus doux.

3

Ton esprit vif pétille
Et ton coeur est bien doux.

4

De dévouement tu brilles
Envers ton digne époux.

5

Du beau lin que tu files
Tu fais des habits doux.

6

De tes brebis la laine
Se change en beau drap doux.

7

De garçons ta douzaine
Sont tes précieux bijoux.

8

L'amour de tes huit filles
Te rend le temps bien doux.

9

Ta nombreuse famille
Rend nos voisins jaloux.

10

Au jour de ta vieillesse,
Ainsi que ton époux,

11

Pendant la sainte messe
Versant des pleurs bien doux.

12

Tu verras "tes trois prêtres"
Offrir l'Agneau si doux,

13

Trois de tes bonnes filles
Suivront par voeux l'époux.

AVIS.

VENTE DE RECOUVREMENT DE PROPRIETE AVANTAGEUSE EN VILLE

A cause de et en vertu d'un certain recouvrement qui sera produit au moment de la vente et en vertu des pouvoirs de vente contenus dans l'Acte de la Propriété, il sera offert en vente, par Henry Gray, à sa salle d'encan, 219 avenue Notre-Dame, dans la ville de Winnipeg, dans la province de Manitoba, samedi le 21 mai 1910, à midi, la propriété suivante:

Dans la ville de saint-Boniface, dans la Province du Manitoba, les trente (30) pieds les plus à l'est sur la largeur du lot treize (13) dans le Block deux (2) lequel lot est indiqué sur un plan d'arpentage du Lot de paroisse quatre-vingt neuf (89) de la Paroisse de St. Boniface, enregistré au bureau des Terres de Winnipeg, division de Winnipeg, comme Lot 386. Le vendeur est averti qu'il y a sur la dite propriété, une bâtisse en brique de deux étages, servant aux affaires et comme logement.

La propriété ci-dessus mentionnée sera offerte en vente, sujette à une enchère réservée.

Termes de la vente: Vingt pour cent du prix de la vente et la balance dans les conditions qui seront connues au moment de la vente.

Pour plus de détails et les conditions adressez-vous à

ANDERSON & GARLAND,
Avocats du vendeur.
35 Bâtisse de la Banque des Marchands
Daté à Winnipeg, le 23 avril 1910.

FEUILLETON DU MANITOBA

Les Noellet

(*Suite*)

N° 21

—Laissez-moi donc mourir, alors. Je n'avais que ce désir-là et vous ne voulez pas!

—Jacques, dit Antoinette qui s'était levée et penchée sur lui, je ne demanderais pas mieux, moi, tu me connais bien Mais Pierre lui-même, pourra-t-il, voudra-t-il?

—Il viendra! reprit Jacques, s'agitant encore, puisque je te dis qu'il viendra!

—Eh bien, ne te tourmente pas, mon Jacques, fit Antoinette en passant la main sur les tempes moites du malade, je te promets d'écrire.

Il se redressa un peu, la remercia de ses grands yeux apaisés et brillants,

—C'est un secret! dit-il, avec un sourire faible.

—A nous deux seulement, répondit la jeune fille.

Puis elle rentra.

Lui, demeuré dehors, ne parut point s'apercevoir de sa solitude, et tout le reste de l'après midi, sous la treille et l'ombre des tuiles, sans un accès de toux, il reposa l'air tout ravi.

Sa mère, qui passa, le trouva mieux.

XVII

Mélie Rainette s'était éveillée de très bonne heure, ce matin-là, dans son grand lit blanc. Il faisait encore nuit Une pluie d'orage tombait à gouttes serrées sur le toit, et c'était là, sans doute ce qui l'avait tirée du sommeil en sursaut. "Quel dommage, pensait-elle, un si joli rêve!" Elle voyait l'éblouissement des cieux, des clartés d'aurore, des paysages tout roses, des palmiers, des forêts dont les feuilles étaient des rayons, une prodigieuse végétation lumineuse et des anges qui s'y mouvaient. Ils étaient très loin, dans des espaces infinis. Et voilà que l'un d'eux s'était détaché des autres, pareil à une flamme. Il grandissait à vue d'œil. Mélie distinguait ses ailes ouvertes et immobiles, ses cheveux d'or et son visage. Il approcha jusqu'à la toucher, et arrivé près du lit, tout à coup, il se mit à sourire comme une fleur qui eclate. "Il ressemblait un peu à Pierre, dit-elle à demi voix; est-ce drôle les rêves!"

La pluie lourde, et chaude, coulait sur le toit, avec un susurrement continu qui devenait un bruit dans la tranquillité de la nuit, et, entraînée le long des pentes à travers les mousses, les plantes parasites bossuant les ardoises, se déversait en deux ruisseaux intermittents, dont l'un tombait dans une jarre, et l'autre sur une pierre penchée, piquée dans la terre du jardin. Tous deux chantaient à leur manière, Chacun avait son ton différent. Et il sembla à Mélie que la première gouttière disait: "Jésus, mon Dieu, comme elles ont bu! comme elles ont bu!" et que la seconde répondait: "Ça fleurira mieux! ça fleurira mieux!"

Oui, pensa-t-elle; les joubarbes boivent là-haut... Elles étaient à moitié sèches hier. Depuis si longtemps qu'il n'avait plu! Je suis sûre qu'elles sont toutes vertes à présent... Des plantes qui n'ont pas seulement de terre au pied... Pour une ondée elle vous ont des fleurs, que le toit embaume... Je suis un peu comme elles, moi... J'ai aussi des jours de sécheresse où je crois que je vais m'en aller, me faner, et puis, il y en a d'autres...

La pluie redoublait, martelant les murs, le toit, le sol autour de la maison, et les gouttières rossignolaient sans relâche. "Comme elles ont bu, comme elles on bu!" disait la jarre de terre. "Ça fleurira mieux ça fleurira mieux!" répondait l'ardoise penchée.

Au milieu de ce déluge, Mélie crut entendre des pas sur la route. Et la pensée lui vint: "Si c'était lui!" Elle s'assit, les deux poings appuyés au drap, écoutant, mais non rien ne passait sur la route. Quelques moineaux, blottis dans les trous de muraille, pépiaient solitairement sous l'averse. Un rayon de jour glissait par les fentes des volets et par le trou de la serrure.

Mélie se leva, ouvrit sa fenêtre, et se mit à s'habiller.

Deux petits coups frappés à la porte du jardin résonnèrent dans le silence de la maison, et une voix que Mélie eut reconnue entre cent mille, une voix qu'elle entendait de souvenir, bien souvent, dit:

—Mélie! Mélie!

Elle se hâta d'attacher sa robe, et sans prendre le temps de se chausser, courrut hors de la chambre.

—Mélie, ouvrez-moi, reprit la voix je suis trempé de pluie.

La jeune fille tira le verrou, et s'effaça le long du mur, tandis que Pierre Noellet entrait, et passait devant elle.

—Excusez-moi de vous demander abri de si bon matin, dit-il, mais j'ai vu votre fenêtre ouverte sur la route, et j'ai pensé que vous me recevriez. Il n'y a pas moyen de tenir dehors.

Mélie était restée à l'entrée de l'appartement. Au milieu, Pierre Noellet quittait son manteau de caoutchouc ruisselant d'eau, le jetait sur une chaise, et s'approchait de la cheminée, au-dessus de laquelle pendait une glace. Il se mira un instant, le temps de redresser d'un coup de main ses cheveux coupés en brosse, et se détourna vers Mélie qui n'avait point encore dit une parole. Elle le regardait, stupéfaite, ces manières aisées, et cette jaquette de coupe élégante, l'épinglette piquée dans la cravate claire, la physionomie hardie et spirituelle de son ancien compagnon de jeunesse lui apportaient tout à coup la révélation d'une transformation profonde. Ce n'était plus le même homme. Elle éprouvait à le voir comme une admiration, et de la joie et de la peur mêlées. D'où venait-il? Où allait-il à pareille heure, sous la pluie? Elle demeurait sans bouger, appuyée au montant de la cloison, tandis qu'il l'a regardait aussi dans la lumière grise de l'aube.

—Mon Dieu, dit-elle enfin comme vous avez...

Et sa voix s'arrêta, car il lui souriait aimablement, comprenant déjà ce qu'elle voulait dire.

—Comme j'ai changé n'est-ce pas?

Sans répondre elle vint auprès de lui, et s'agenouilla sur le bord du foyer pour allumer le feu. Quand le fagot de branches et de menu bois, qui séchait là depuis longtemps, flamba clair dans la cheminée, Mélie se releva, fit asseoir Noellet, et s'assit elle-même sur une chaise plus basse. Elle n'osait pas lever les yeux vers lui.

—Je vous trouve changé aussi, dit-il.

—En mal peut-être? J'ai vieilli depuis huit mois.

—Non, pas en mal au contraire.

Elle se sentit enveloppée du regard de celui qui était là, tout près et retira pudiquement son pied nu, qui dépassait le bord de sa robe

—J'ai eu de la misère voyez-vous; ce ne serait pas étonnant si ma figure s'en ressentait.

—Quoi donc encore? le chômage?

—Non: mon père est mort.

—Antoinette me l'a écrit en effet, Mélie.

—Eh oui; je l'ai soigné cinq semaines; il a fallu beaucoup dépenser. Après qu'il a été mort, j'ai eu des dettes à payer. Ce que j'ai travaillé vous ne sauriez le croire.

—Ma pauvre Mélie vous avez toujours eu la vie rude.

—Je ne me plains pas de travailler; oh! non, je suis forte heureusement. Mais le triste je vous assure c'est d'être seule, de ne jamais voir personne à côté de soi, de n'entendre que le bruit qu'on fait. Il m'arrive figurez vous d'avoir peur... Mais je ne sais pas ce que j'ai, à toujours parler de moi. On ne doit pas faire cela. C'est que je suis toute surprise encore, excusez-moi. Comment êtes-vous ici? D'où venez vous, par la nuit?

—J'arrive de Paris pour voir Jacques.

—Il est bien malade dit la tisserande.

—Je le sais, et j'ai voulu me presser. Hier soir le chemin de fer m'a conduit à Chalonnes. Là j'ai trouvé une place dans la carriole d'un meunier jusqu'à la Poitevinière. Et plutôt que de coucher à l'auberge, je me suis décidé à venir à pied. Il faisait un temps admirable au départ. Et puis l'averse m'a pris avant la côte de Villeneuve. Quelle nuée d'orage!

Il épongeait, en parlant, le bas de son pantalon, trempé de pluie, qui fumait sous la flamme ardente.

—Votre père vous a donc permis de rentrer? demanda Mélie.

—Lui! dit Pierre en se redressant, et en regardant Mélie avec une expression d'ironie qui lui fit mal, vous ne le connaissez pas! Je suis un proscrit, un banni, moi! Il m'a chassé: et pour rentrer, il faudrait demander pardon

—Eh bien? dit Mélie.

—On ne demande pardon que quand on eu tort! répondit Pierre sèchement. Non, mon père n'a rien permis. C'est Antoinette qui m'a prévenue en cachette.

(*A suivre*)

"TAG DAY"

(*Suite de la 1ère page*)

rue Donald, Winnipeg; téléphone: Main 2467.

Les quartiers-généraux seront, pour la journée du 19, chez madame G. A. Dubuc, 81 avenue Provencher. C'est là que les vendeuses se pourvoiront de leur machandise, et d'où elles se disperseront ensuite, sous la direction des dames auxiliaires de madame Bury, pour passer aux résidences ou offrir par la ville les couleurs du *tag day*.

Nous sommes certains que la récolte sera fructueuse. On prend le bon moyen! Est-il quelqu'un qui puisse refuser d'ouvrir sa bourse devant un jeune sourire aimable. C'est l'histoire et la ruse charmante de tous nos bazars et de toutes nos fêtes de charité. Tombolas, rafraichissements, concours, tout cela c'est, en somme, l'affirmation de la grâce de la femme, de son empire sur les coeurs, et du bien qu'elle peut faire autour d'elle.

Notre ville est, grâce au dévouement de nos institutions religieuses, très généreusement pourvue de maisons de charité Nous croyons cependant que le denier qu'on nous demandera le 19 mai sera consacré à une oeuvre d'une nature spéciale, et que tous, sans aucune distinction, pouvons y contribuer avec la certitude d'accomplir un acte de charité opportune.

A l'Academie Ste-Marie

DÉCÈS D'UNE RELIGIEUSE

Les religieuses et les élèves de l'Académie Ste-Marie ont été affligées, jeudi, par la mort de la Révérende Sœur Edouard-Joseph, emportée en l'espace de quelques heures par une maladie de cœur.

Sr Edouard-Joseph a été prise de maladie mercredi soir à onze heures, et le matin, à quatre heures, elle expirait. C'était une ancienne élève de l'Académie et portait le nom de Marie Beauchamp. Son père, M. G. T. Beauchamp, demeure à Qu'Appelle, en Saskatchewan.

Les funérailles ont eu lieu à la Cathédrale samedi dernier.

Le devoir des Catholiques

"Il est très opportun de signales à tous les chrétiens intelligents, pratiques, indépendants, patriotes, une étude vraiment magistrale, publiée récemment par "l'Action Sociale" sur le devoir contre la Maçonnerie.

Cette étude d'un éminent théologien est intitulée: LA FRANC-MACONNERIE ET LA CONSCIENCE CATHOLIQUE. Tout y est clair, net, ferme et prudent à la fois. Chose bonne à dire, les catholiques y trouveront beaucoup de chose à apprendre, à méditer, à pratiquer surtout. Ils y trouveront, tracé avec une rare précision, un programme d'action, d'attaque et de défense en même temps. Il serait bon que cette étude, qui n'est pas l'oeuvre du premier venu, fût vulgarisée, sous forme de tract populaire, et répandue dans toutes les classes, y compris la classe populaire ouvrière, surtout parmi la jeunesse canadienne, afin de contribuer à réaliser le voeu, l'ordre de Léon XIII:" Arrachez à la Maçonnerie le masque dont elle se couvre. Montrez là telle qu'elle est", et celui de Pie X :"Luttez, luttez sans cesse contre cette secte infâme." LUMEN.

(De la "Vérité".)

Nous sommes heureux de faire connaître à nos lecteurs que les suggestions si justes de notre distingué confrère LUMEN ont été suivies. Les articles intéressants et pratiques du R. P. Conët, O. P., dans l'Action Sociale", sur la "Franc-Maçonnerie et le devoir qui s'impose aux catholiques de dénoncer les adeptes," ont été réunis en une jolie plaquette de 32 pages qu'on peut se procurer à l'Action Sociale Catholique, 101 rue Ste-Anne Québec, aux prix suivants: 5 sous l'unité, 50 sous la douzaine, $3.50 le cent.

Cet opuscule, fort instructif, est en même temps très précieux et utile. Tout fidèle défenseur de la foi, clerc ou laic, serait bien inspiré de le tenir sous sa main.

(*Communiqué du Secrétariat des Œuvres de l'A. S. C.*)

Avis a nos abonnés.—Prière de nous faire parvenir le montant de leur abonnement.

Chez Nous ET Autour de Nous

—Le cigare 1912 est en vente au bureau de J. B. Leclerc,

—On demande une ménagère. S'adresser au major Ducharme, No. 231 rue Notre-Dame.

—On demande une servante; s'adresser à madame E. J. O. Sullivan, rue St-Jean-Baptiste.

—On demande une servante, S'adresser à Madame Ennis, No. 15 rue Laugevin, Saint-Boniface.

—Maisons modernes à vendre sur la Rue de l'Hopital, conditions faciles. S'adresser à Prosper Gevaert.

—Le barreau de Winnipeg, par résolution spéciale, portera brassard de deuil pendant trente jours à l'occasion de la mort du Roi.

—On demande une jeune fille de 14 à 15 ans pour prendre soins des enfants. S'adresser au No. 320 Avenue Ste Marie Winnipeg.

—M. Menu, notre maitre de poste, a fait une décoration de noir et de violet très appropriée et du meilleur goût à l'occasion de la mort du Roi.

—A vendre par MM. Guilbault et Cie., du bois de première qualité: épinette, tremble et cyprès, en gros et en détail. Téléphone 604

—M. Adelard Hébert informe le public qu'il a toutes sortes de marchandises d'occasions à vendre à grand marché coin des Avenues Taché et Provencher, Saint-Boniface.

—M. Léon Bénard, de Henryville P. Q., désire informer le public qu'il sera ici vers le 7 juin prochain avec 18 chevaux canadiens pour travail et voiture légère; ces chevaux seront logés à Saint Boniface et l'endroit en sera annoncé plus tard. ce sera une bonne occasion de se procurer de bons chevaux à bon marché.

—Madame Renaud, No 11, rue Masson, annonce au public qu'elle prendra des engagements comme garde malade.

—A vendre, un appareil complet de scierie, et aussi lots et terres à bas prix. S'adresser à Joseph Hébert Saint Boniface.

—Argent à prêter sur lots de villes et sur fermes, taux des plus raisonnables; s'adresser à Messieurs Bernier, Blackwood, Bernier et Beaupré 512 McIntyre Block Winnipeg.

—Hier matin a été célébré à la cathédrale, le mariage de M. Raoul, fils de M. Hector Lajoie, de cette ville, et de mademoiselle Léonida Roy, fille de M. Joseph Roy, aussi de Saint-Boniface Nous offrons nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.